

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 12944**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

MASTER : MASTER Droit, Économie, Gestion à finalité professionnelle Mention Droit Privé Spécialité Droit Pénal et Criminologie

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Pau et des Pays de l'Adour, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Président de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, Recteur de l'Académie Chancelier des universités

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

128 Droit, sciences politiques, 120 Spécialités pluridisciplinaires, sciences humaines et droit, 123 Sciences sociales (y.c. démographie, anthropologie)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Parcours A : **Criminologie et droit des victimes**

Parcours B : **Criminologie et droit des mineurs en difficulté**

Parcours C : **Exécution des peines et droits de l'Homme**

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat

PARCOURS A et B

Dans le domaine des activités juridiques et sociales, ces diplômés du parcours A et B, spécialisés en droit pénal et criminologie accueillent des publics fragilisés par divers événements d'ordre personnel ou collectif, les informent de leurs droits et après avoir posé un diagnostic généraliste de leurs besoins, leurs proposent un accompagnement dans le cadre d'un réseau élargi de partenaires institutionnels (police, gendarmerie, justice, administration pénitentiaire), de professionnels spécialisés (avocats, médecins, assureurs) et associatifs (Centre d'Information sur les Droits des Femmes, Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale, Contrôle Judiciaire Socio-Educatif, Aide aux victimes, mineurs et familles en difficulté), notamment.

Ils exercent leurs fonctions dans le cadre de la politique criminelle et pénale, de la politique de la ville, de l'action sociale, de l'aide aux victimes, de la protection de l'enfance et de l'adolescence et de la protection judiciaire de la jeunesse.

Les diplômés du parcours criminologie A et B ont vocation à occuper des fonctions salariées et d'encadrement en qualité de juriste en milieu associatif (au bénéfice de mineurs ou de majeurs), auprès des collectivités territoriales (Conseil Général, Agglomération ou Communauté de communes), au sein des cabinets d'avocats ou d'assurances.

Ils peuvent également exercer des fonctions sur mandat judiciaire spécifique en tant qu'administrateur ad'hoc, désigné pour accompagner un mineur et assurer la sauvegarde de ses intérêts ; médiateur pénal permettant à des personnes en conflits de trouver des solutions adaptées

Ils peuvent encore être amenés à participer à des activités de formation dans les secteurs couverts par le Master : aide aux victimes, enfance en difficulté, prévention de la violence, milieu pénitentiaire (ouvert ou fermé)

Parcours A – Finalité Recherche. Le Parcours A offre également une finalité recherche de nature à déboucher sur la préparation d'un doctorat en vue d'embrasser les professions d'enseignants et/ou de chercheur.

PARCOURS C

Le diplômé de ce Master spécialisé à la fois dans le droit de l'exécution des peines et les droits de l'homme fait valoir ses connaissances juridiques dans ces domaines ainsi que ses capacités de recherche et d'analyse afin de maîtriser les procédures applicables et de traiter les litiges.

LES DIPLÔMÉS DES PARCOURS A et B

Dans le cadre de leur mission d'accueil ces diplômés sont capables :

- D'accueillir une personne en difficulté à la suite d'un conflit de nature diverse afin de l'informer sur la nature juridique des contentieux corrélatifs
- D'informer de manière complète sur la nature des missions de la structure afin que la personne accueillie puisse prendre conscience des principes de fonctionnement (service public, gratuité, confidentialité) et du rôle des professionnels (juristes, psychologues, éducateurs, assistants sociaux).
- D'ouvrir un dossier afin de recueillir les informations nécessaires au suivi à venir ou à l'orientation de la personne.
- De mener un entretien individuel visant à évaluer la situation globale de la personne dans le but de lui proposer des réponses appropriées, des modalités de suivi et/ou des orientations vers d'autres spécialistes ou partenaires.

Dans le cadre de leur mission de prise en charge de la personne ces diplômés sont capables :

- D'organiser le suivi des accompagnements potentiels, de rédiger les écrits professionnels dans l'objectif de répondre aux besoins identifiés de la personne et de sa famille
- De conduire et réguler des entretiens dans l'objectif de favoriser l'expression des émotions, l'identification des besoins et de favoriser l'émergence de choix multiples à disposition de la personne et de sa famille.

Dans le cadre de leur mission de gestion ces diplômés sont capables :

- De recueillir des données générales ou personnelles au secteur concerné, d'élaborer et traiter des statistiques, de rédiger des rapports divers dans l'objectif de :
 - . rendre compte des activités de la structure
 - . répondre aux demandes diverses des autorités de tutelle, des financeurs, des partenaires
 - . d'évaluer l'activité du service et permettre de contribuer à son évolution

Dans le cadre de leur mission de veille juridique et sociale ces diplômés sont capables :

- D'étudier de façon permanente et d'actualiser leurs connaissances en matière de droit et de jurisprudence afin de :
 - . prendre en compte et d'intégrer les bonnes pratiques disponibles dans les services concernés
 - . s'adapter aux évolutions de l'environnement juridique et social et répondre au mieux aux attentes des usagers.
- D'adapter et de mettre à profit leurs connaissances et compétences juridiques et sociales dans une visée prospective afin de :
 - . participer à l'évolution des dispositifs législatifs et réglementaires dans les cadres national et européen
 - . proposer des solutions innovantes

Dans le cadre de leur mission de formation/partenariat ces diplômés sont capables :

- De mettre en œuvre à l'intention des publics variés, des modules de formation ayant pour objectif l'amélioration des pratiques des professionnels concernés en matière de :
 - . protection de l'enfance et de l'adolescence
 - . prévention de la violence
 - . gestion des conflits de nature pénale
 - . actualisation des connaissances en criminologie et sciences criminelles
- De participer à des groupes de travail, des recherches-actions, des colloques afin de capitaliser, de mutualiser des connaissances et de vulgariser les pratiques des services

D'intégrer ou de créer des réseaux de partenaires, de développer des actions partenariales, de veiller à leur mise en œuvre, d'évaluer leur pertinence dans le but de rendre effective la prise en charge globale et intégrée des populations concernées

Parcours A – Finalité recherche. Les diplômés de ce parcours se dirigent vers la préparation d'un doctorat en criminologie ou en droit, préalable aux concours de recrutement en qualité d'enseignants et/ou de chercheurs (Université, CNRS...).

LES DIPLÔMÉS DU PARCOURS C

Ces diplômés sont capables de :

- Conseiller les parties à un litige complexe à partir de connaissances acquises et de la collecte d'informations dans les ouvrages, revue et différents recueils de droit.
- Intervenir dans les différentes procédures juridictionnelles, en tant que professionnel.
- Interpréter les textes de loi, les décisions de jurisprudence.
- Envisager des solutions alternatives de résolution des litiges.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

LES EMPLOIS DIRECTS

Ces professionnels peuvent exercer des fonctions de cadre intermédiaire ou de cadre supérieur :

- dans le secteur associatif privé : aide aux victimes, contrôle judiciaire, droit des femmes, protection de l'enfance, de l'adolescence et des familles,
- au sein des collectivités territoriales : politique de la ville, aide sociale à l'enfance
- dans le secteur privé : assurance, gestion mixte d'établissements pénitentiaires, consultation et expertises diverses

LES EMPLOIS ACCESSIBLES SUR CONCOURS

Les titulaires de ce diplôme peuvent s'orienter vers des concours (catégorie A et B) :

- au sein du ministère de la justice : éducateurs, directeurs (PJJ), conseiller d'insertion et de probation (CIP), magistrat, greffier, directeurs d'établissement pénitentiaire
- au sein de ministère de l'intérieur : officiers de police, travailleur social en commissariat
- au sein du ministère de la défense : officiers de gendarmerie, travailleur social en brigade
- au sein des barreaux : avocats, conseillers auprès de Société Civile Professionnelle d'Avocats

Préparation d'un doctorat **pour accéder aux fonctions :**

- d'enseignants
 - et/ou de chercheurs
- enseignants, chercheurs

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1403 : Management de structure de santé, sociale ou pénitentiaire

K1704 : Management de la sécurité publique

K1903 : Défense et conseil juridique

K1404 : Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics

K1201 : Action sociale

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

L'octroi du master peut s'effectuer après une formation en quatre semestres, évalué en 120 crédits ECTS. Les enseignements théoriques et professionnels sont décomposés en Unités d'Enseignement (UE) :

DANS LE CADRE DU PARCOURS A :

Semestre 1 : M1

UE 1 Criminologie (8 ECTS) / UE 2 Victimologie (8 ECTS) / UE 3 Droit pénal international (3 ECTS) / UE 4 Langues vivantes (2 ECTS) / UE 5 au choix (3 ECTS) : Droit européen des droits de l'homme ou Histoire des droits de l'homme / UE 6 au choix (3 ECTS) : Droit pénal et procédure pénale approfondis ou Politiques publiques / UE 7 au choix (3 ECTS) : UE libre ou Principes fondamentaux du droit et de la procédure

Semestre 2 : M1

UE 8 Pénologie (8 ECTS) / UE 9 Droit des mineurs (8 ECTS) / UE 10 Droit pénal des affaires (3 ECTS) / UE 11 Langues vivantes (2 ECTS) / UE 12 au choix (3 ECTS) : Protection et action sociales ou Droit de l'environnement / UE 13 au choix (3 ECTS) : Introduction à la psychosociologie ou Toute matière Master FDEG/ UE 14 au choix (3 ECTS) : Toute matière FDEG/UPPA ou Diplôme de criminologie

Semestre 3 : M2

UE 1 Qualification juridique des victimisations (10 ECTS) / UE 2 Procédures et contentieux (10 ECTS) / UE 3 Selon le parcours professionnel - recherche (8 ECTS) : Psychopathologie et techniques d'entretien ou Méthodologie de la recherche / UE 4 Langues vivantes (2 ECTS)

Semestre 4 : M2

UE 5 Réparation indemnitaire (10 ECTS) / UE 6 Accompagnement psychologique et social (10 ECTS) / UE 7 Selon le parcours professionnel - recherche (8 ECTS) : Stages (d'observation et pré-professionnel) ou Mémoire de recherche / UE 8 - Langues vivantes (2 ECTS)

DANS LE CADRE DU PARCOURS B :

Semestre 1 et 2 identiques au Parcours A

Semestre 3 : M2

UE 1 La minorité (5 ECTS) / UE 2 Le mineur en danger (5 ECTS) / UE 3 La prise en charge du mineur en danger (5 ECTS) / UE 4 Langues vivantes (5 ECTS) / UE 5 Techniques d'expression et de communication (5 ECTS)

Semestre 4 : M2

UE 6 Le mineur délinquant : aspects criminologiques et juridiques (5 ECTS) / UE 7 La prise en charge du mineur délinquant (5 ECTS) / UE 8 Le mineur victime : aspects juridiques et criminologiques (5 ECTS) / UE 9 Protection et prise en charge du mineur victime (5 ECTS) / UE 10 Stage (15 ECTS)

DANS LE CADRE DU PARCOURS C :

Les enseignements théoriques et professionnels sont rassemblés dans les composantes suivantes :

droit pénal

procédure pénale

droit pénitentiaire

droit de l'application des peines

droits de l'homme

droit comparé

Dans le cadre de la formation initiale et continue, le contrôle des connaissances porte sur l'ensemble des Unités d'Enseignement (U.E.) et s'effectue sous forme d'examens écrits, oraux et/ou contrôle continu. L'obtention du diplôme est prononcée à l'issue de la soutenance du travail réalisé en stage (rapport écrit et exposé) ou du mémoire de recherche.

Le bénéfice des composantes acquises peut être gardé définitivement

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI/NON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Code de l'éducation Article L613-1: enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs ou, dans des conditions et selon des modalités prévues par voie réglementaire, des personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies, en raison de leurs compétences, sur proposition des personnels chargés de l'enseignement.
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		IDEM
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	

Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	Enseignants-chercheurs et professionnels
---	---	--

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Numéro d'habilitation : 20070787-04 Arrêté du 06.05.2011

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret du 24 avril 2002

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Concernant les diplômés du **Parcours A**, les intéressés sont satisfaits, dans 8 cas sur 10, de leur emploi et estiment qu'il est adapté à leur formation. Les autres diplômés préparent des concours ou préparent une thèse.

(V. <http://criminologie.univ-pau.fr> / Vie active)

Concernant les diplômés du **Parcours C** Exécution des peines et droits de l'homme,

(V. <http://executiondespeines.univ-pau.fr> / Devenir)

<http://www.univ-pau.fr/odetud/>

Autres sources d'information :

<http://www.univ-pau.fr/live/formations>

Université de Pau et des Pays de l'Adour

Lieu(x) de certification :

UFR de Droit, d'Economie et de Gestion, Avenue du Doyen Poplawski – BP 1633 – 64016 PAU cedex.

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

UFR de Droit, d'Economie et de Gestion, Avenue du Doyen Poplawski – BP 1633 – 64016 PAU cedex.

Historique de la certification :

DESS Criminologie et droit(s) des victimes

DESS droit des mineurs en difficultés

DESS droit de l'exécution des peines et droit de l'homme